TULLE mag

Bulletin municipal d'information - *Numéro 28* - Novembre 2005



Tulle,
pour une vraie qualité de vie

Du 14 au 27 novembre

Associons-nous à la campagne du timbre "Prise en charge du souffle"

**avec le Comité Départemental contre les maladies respiratoires
29 quai Gabriel Péri - 05 55 20 94 52**



La Ligue contre le Cancer *sur le quai de Rigny*



Vendredi 21 octobre, la Ligue contre le Cancer a inauguré ses nouveaux locaux, 29 quai Gabriel Péri.
Sous la présidence très engagée et très efficace du docteur Jean-Louis Wuyts, la Ligue Corrézienne de lutte contre le cancer est aujourd'hui classée au deuxième rang national en ce qui concerne les dons.
Avec toute son équipe, le docteur Wuyts met en œuvre des actions significatives de soutien en direction des malades et également de leur famille.
La Ligue partage aujourd'hui ses locaux entièrement réhabilités avec l'Association Départementale de dépistage du cancer présidée par monsieur Didier Mouroux et le Comité Départemental contre les Maladies Respiratoires, présidé par le Docteur Jean Louis Soulier.
Il faut préciser également que l'immeuble, qui fait très belle figure sur le quai de Rigny, a pu être réhabilité pour partie grâce à l'action partenariale de la CAPEB, qui dans le cadre d'une formation aux artisans, a réalisé la façade de l'immeuble qui fait aujourd'hui très belle figure sur le quai de Rigny.



L'embellissement de notre ville et le souci de la qualité de la vie sont au cœur de nos priorités. C'est pourquoi nous menons depuis 2001 une action particulièrement incitative pour améliorer la perception que visiteurs comme habitants peuvent avoir de Tulle. La politique de rénovation des façades dont chacun peut constater les effets en est l'illustration. Cela doit se prolonger par l'aménagement des espaces publics. Au-delà, l'aménagement des berges ou de la place de la cathédrale c'est d'abord en créant au plus près des habitants des lieux de convivialité que nous pouvons changer l'agrément de notre ville. Ainsi, nous avons voulu dans ce numéro de Tulle Mag vous présenter l'effort fait par la municipalité pour réhabiliter des aires de jeux et des espaces verts, souvent méconnus des tullistes.

La vie à Tulle passe également par une attention soutenue portée à l'environnement. Si nous bénéficions d'un cadre exceptionnel avec le maintien de vastes zones boisées dans de nombreux quartiers de la ville, la présence de la rivière et l'absence des maux liés à une urbanisation trop dense, nous nous devons néanmoins être vigilants et offensif. L'avenir se décide aujourd'hui. C'est l'objet de la série d'actions que nous avons voulu initier avec une politique respectueuse de l'écologie et du développement durable.

Quand en ce début de 21e siècle le modèle de développement urbain doit être repensé, comme nous le prouvent les événements qui affectent la banlieue parisienne, profitons de nos atouts et valorisons les car demain, la qualité de la vie et de l'environnement seront déterminants pour l'attractivité de notre territoire et de Tulle en particulier.

François Hollande
Député-Maire de Tulle

Sommaire

Opération façades

La vitesse supérieure est enclenchée

Il suffit de promener son regard en différents lieux de la ville pour constater les multiples changements qui se sont opérés en matière d'urbanisme. A chacune des étapes la ville a su être maître d'œuvre, accompagnatrice ou incitatrice. Pour la rénovation des façades, la dynamique enclenchée par les aides significatives proposées ne cesse d'aller crescendo. Les couleurs s'affichent partout et offrent de nouvelles perspectives. Sur 2005, la ville a versé plus de 331 000 euros de subventions aux propriétaires pour la rénovation de 49 façades. Jamais de tels chiffres n'avaient été atteints. Les périmètres concernés par les aides "façades" sont ceux des deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, les secteurs du Périmètre de Restauration Immobilière (Barrière, Alverge, Avenue Charles de Gaulle, Trech), la rue des Martyrs, la rue Pauphile, les rues Sampeix et du Docteur Aimé Audubert, le quai Aristide Briand, le secteur allant du pont du tribunal au pont des Carmes. Par délibération du conseil du 23 septembre dernier, l'ilôt Jean Jaurès a été récemment rajouté.



Quelles façades peuvent être concernées ?
Toute façade située sur ces secteurs et qui sont visibles du domaine public. Elles doivent être rénovées dans leur ensemble (enduits, peintures des menuiseries et persiennes)…

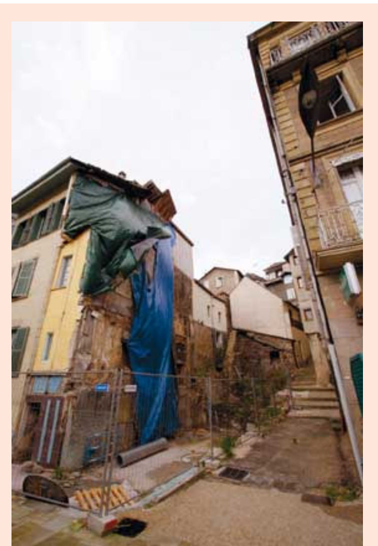
Comment sont calculées les aides ?
La subvention se calcule sur la façade, hors vitrine commerciale qui fait l'objet d'un autre dispositif. Elle porte sur les enduits, peintures et éléments de façades ayant un intérêt architectural.

Les aides vont de 30 à 35% du montant hors taxe des travaux plafonnées à 55 euros HT le m^2 (*). Les aides sont portées à 50% du montant des travaux plafonnés à 70 euros le m^2 dès que l'on se trouve en Périmètre de Restauration Immobilière.

Jusqu'au 31 décembre 2006, sont également concernés la rue des Martyrs, les rues Pauphile, Sampeix, Audubert, le quai Aristide Briand, le secteur situé entre le pont du Tribunal et le Pont des Carmes, l'ilôt Jean Jaurès.

Qui décide ?
Une commission façades est chargée de vérifier la recevabilité des demandes et la conformité des travaux. Elle est composée par la Ville, l'architecte des Bâtiments de France, la SEMABL ou l'ARIM suivant les secteurs concernés, EDF, France Telecom et le CAUE de la Corrèze

(*) pour plus de détails, contacter le service urbanisme de la ville



Le quai Baluze voit le bout

Avec un projet éventuel à venir à la place de l'immeuble du Cheval noir, avec la réhabilitation de son dernier immeuble en friche qui va permettre la création de 4 nouveaux logements avec ascenseur, la réhabilitation du quai Baluze se termine.

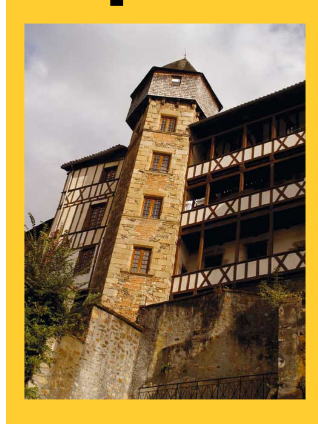


Service urbanisme à votre service


Olivier Durin, Marina Lagarde, Cécile Frelin et Marie-Jo Chabassier

Le service urbanisme de la ville, l'urba pour les plus intimes, est au cœur de toutes les étapes qui servent le projet de Rénovation Urbaine. Pratiquement toutes les demandes que vous pouvez établir en matière d'urbanisme atterrissent ici.
Olivier Durin est responsable du service. C'est lui qui instruit toutes les autorisations concernant le Droits des sols : permis de lotir, permis de construire, déclaration de travaux, certificats d'urbanisme, enquêtes publiques, Plan d'Occupation des Sols…
Cécile Frelin est votre interlocutrice pour tout ce qui concerne les dossiers façades. Elle va intervenir à chaque étape de leur constitution en lien avec les techniciens de la SEMABL et de l'ARIM, de l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat), ADEME (Agence pour le Développement des Maîtrise de l'Energie)… Elle assure également le suivi des prescription, celui des travaux réalisés, ainsi que leur conformité. Une fois ce processus enclenché et réalisé, le paiement des subventions pourra être réalisé.
Cécile intervient également dans la gestion des garages municipaux et pour tout ce qui concerne le suivi du règlement "Publicité" pour lequel les affichistes devront être en conformité d'ici 2006.
Marie-Jo Chabassier gère tout le patrimoine immobilier de la ville et l'ensemble des affaires foncières. Dès qu'il y a "cession", "location" ou "acquisition", elle intervient : estimation du bien, règlement par rapport à des problèmes éventuels : amiante ou autre, arpentage, délibérations du Conseil municipal, suivi des actes notariés, suivi financier…
La ville possède de nombreux bâtiments commerciaux et industriels sur la zone de Mulatet, celle de Tulle Est, en centre ville… Marie-Jo assure également le suivi de ces baux.
Le secrétariat du service est assuré par Cathy Peuch remplacée actuellement en raison de congés maternité, par Marina Lagarde. Elle travaille en lien direct avec Olivier Durin pour ce qui concerne les différentes instructions à établir.

Esquisses pour l'Alverge



Après les quais et après le démarrage de l'aménagement de la place de la cathédrale, c'est le quartier de l'Alverge qui va être prochainement pris en compte. Les travaux devraient démarrer dans le courant du deuxième trimestre 2006. Ils vont concerner toute la rue de l'Alverge de la place du Canton à la place de l'Alverge, y compris la rue de la Fontaine Saint Martin.
La voirie sera traitée. Des espaces publics avec la mise en œuvre d'espaces de convivialité seront créés ou améliorés ainsi que des micro parkings. Le traitement de l'habitat est évidemment une priorité sur ce secteur qui entre dans le cadre du Périmètre de Restauration Urbaine.
L'architecte chargé du projet vient d'être choisi, il s'agit de Christian Valadas.
Une réunion de présentation de l'avant projet et de concertation sera programmée avec les habitants dans le courant du mois de décembre.

Place de la cathédrale

Les travaux d'assainissement pour la place Berteaud vont commencer comme prévu dès le mois de décembre. Ils seront néanmoins limités à la place Clément Simon car la DRAC a souhaité que des fouilles préventives au niveau des places Berteaud et Gambetta. Les travaux démarreront en février prochain à l'issue des festivités de Noël et après les soldes comme convenu avec les commerçants.

Communiqué du Centre Communal d'Action Sociale

Repas du nouvel an pour les personnes âgées

Samedi 7 janvier à 12h, salle de l'Auzelou

Comme chaque année le Centre Communal d'Action Sociale invite les personnes âgées de 65 ans et plus, domiciliées à Tulle à se faire inscrire pour le repas offert par la ville

Les inscriptions auront lieu au CCAS

Maison de la Solidarité - 3e étage
25 quai Gabriel Péri (ancien centre 19000)
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h (le lundi), de 9h à 12h et de 14h à 17h (du mardi au vendredi), du lundi 28 novembre au vendredi 16 décembre.
L'animation du repas sera assuré par Sébastien Farge.
Attention… au-delà de ces dates aucune inscription de sera acceptée.
Un service de car sera mis à disposition (trajet communiqué ultérieurement).
Justificatifs à fournir pour l'inscription :
- pièce d'identité (carte d'identité ou livret de famille)
- justificatif de domicile sur Tulle (facture EDF ou quittance de loyer).

Une résidence de Nacre en cœur de ville

Vendredi 14 octobre le foyer de la Poste est officiellement devenu "Résidence de Nacre". La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du Député-Maire, de Janine Picard, Maire-adjointe chargée des affaires sociales, du Président de l'Office HLM Jacques Marthon du Sénateur Mouly, des Membres du Conseil d'administration du CCAS, de l'ensemble des élus de la ville et bien sûr des résidents.
Ce nouveau site, entièrement réhabilité accueille les personnes âgées valides. 24 logements bénéficiant de tout le confort moderne ont été créés
601 512,46 euros ont été investis, subventionnés pour partie par l'Etat, la Région et le Département.
Un jardinet avec des bancs a été aménagé.

Un tour de ville

De balançoire en toboggan

Voilà donc un nouveau paradoxe urbain où "Tulle, ville verte", "Tulle, cocoonée par ses 7 collines", "Tulle, ville à la campagne" et "Tulle, où il fait bon vivre" peine cependant à trouver des espaces légitimes en son coeur pour accueillir du "vert plus urbain" et des aires de jeux pour ses petits.
Depuis trois ans par une action systématique de réhabilitation et de création de placettes de jeux et par des actions qui intègrent, aussi souvent qu'il est possible, la création de nouveaux espaces verts de proximité, la municipalité tend à défier ce constat qui est essentiellement dû à des contraintes géographiques.

Nous vous proposons un panorama de ces espaces qui ont été installés ou réhabilités depuis deux ans.

Espace jeux au Rodarel

Depuis 3 ans, les enfants du lotissement du Rodarel pratiquent en toute quiétude l'art de la balançoire et l'art de celui "qui descendra-le-plus-vite-du-toboggan-tiens-tu-vois-c'est-moi-qui-suis-arrivé-le-premier-tralalère-du-loup".
L'espace jeux est accessible à tous.
investissement : 25 000 euros.

La Praderie Basse

A proximité immédiate des immeubles HLM, une libellule, une abeille et un petit module de jeux sont à la disposition des habitants.
A noter que ce site est également le point de départ d'un très beau sentier promenade.
12720 euros investis



Virevialle

Lové entre la Maison de quartier de Virevialle et les HLM, le petit espace jeux fait le lien ludique et social entre ses deux sites.
Accessible à tous.
Coût : 27 000 euros

Passage Bury

Ce qui fut pendant longtemps un simple passage, , taggé et un peu délaissé est devenu aujourd'hui une petite place agréable opour s'arrêter, se reposer et embrasser son amoureux en toute quiétude entre rue de la Barrière et rue Jean Jaurès. 23 000 euros investis.



Brigouleix

C'est le petit dernier et certainement le plus contemporain de tous dans son design. Un toboggan magique qui ne ressemble pas vraiment à un toboggan et une poire qui tourne quand on s'installe dessus incitant à défier les lois de la gravité… juste en bas, la rivière Corrèze surveille le tout.
coût : 19 950 euros.





Centre aquarécréatif

Un nouvel espace vert accompagne le centre aquarécréatif. Ici, le service des Jardins a procédé à la plantation massive d'arbustes et de petits plans, à l'engazonnement entier du site extérieur ainsi qu'à la mise en œuvre d'un système d'arrosage intégré.
Coût : 59 000 euros sur 3 ans.
Cet espace est essentiellement accessible aux utilisateurs du centre aquarécréatif.

La baignade

Avec la mise en œuvre du centre aquarécréatif, l'espace pataugeoire de la baignade a été transformé en espace jeux : balançoire, parcours de motricité, modules ont été réalisés en deux tranches sur 2004 et 2005.
53 680 euros investis.

Passage de la Barussie

Plantation d'un verger pour agrémenter le lien urbain entre parking Saint Pierre et haut de la ville. Pause campagne assurée.

Promenade du quai Baluze

Quand les platanes de Monsieur Haussman remplacent avantageusement un bâtiment désuet et massif, c'est toute une ville qui respire.

Square de la Barrière

Quand le végétal adoucit le minéral. La longue rue de la Barrière avait besoin d'espaces-pauses sur son parcours. Après le travail admirable des tailleurs de pierres, les jardiniers de la ville viennent de procéder à la plantation d'arbustes. 15 000 euros investis.

Chambon

Un espace jeux créé, et un à venir d'ici la fin de l'année. Uniquement accessibles aux enfants du Centre aéré.
Investissement : 65 000 euros

A noter que 25 000 euros ont été nécessaires pour le fleurissement des passerelles et ponts de la cité.

Points de vue de quartier

Longue, longue *rue de la Barrière*



Avec ses côtés "vieille dame bien digne", à la fois si tordue cependant un tantinet "roide", elle donne l'impression un peu hautaine de jauger le reste de la ville. Elle peut. Elle a la hauteur et la distance pour cela. Pour qui aurait l'oreille et l'œil avertis, la vieille transversale distille encore quelques indices qui remontent à la Renaissance et au Moyen-Âge : une lourde porte ouvragée, une fenêtre à meneaux, quelques pavés bien ancrés et des traces de boutiques à cintre qui rappellent une époque où le commerce ici, était florissant. Si la Barrière a le souvenir cinglant et sanglant de ce fameux jour d'octobre 1585 où avec ses voisines de la Barussie, du Fouret et du Trech, elle a dû plier sous l'armée des 9000 hommes menés par le cruel La Maurie, si elle garde sans doute aussi des traces de la terrible peste noire, le pire des maux contre lequel elle dut lutter un jour se trouve sans conteste au 111 de la rue ou vécut un temps une épistolière de grand talent... ***Bien le bonjour Mam'zelle Angèle !*** **De lecture plus contemporaine, tous les espoirs sont aujourd'hui portés sur cette Barrière chargée d'histoire. Avec le Périmètre de Restauration Immobilière, les immeubles se restaurent, des logements se créent, les façades s'éclairent. De belles perspectives qui ne peuvent que réjouir l'autochtone.**

Les bonnes odeurs du pain

Autant avertir ici que la rue de la Barrière - fieffée coquine - harponne d'emblée les sens du visiteur. Elle aurait même tendance à le mener par le bout du nez et ce dès la placette Clément Simon. Cela commence par la bonne odeur pain qui vient de chez le boulanger Roux. Ici, rien d'industriel, ni le produit, ni le





service. Le pain de seigle rivalise avec lepain de campagne. Le mercredi, le bio est à l'honneur. Un vrai délice !
A l'autre bout de la rue ce sont les boulangers Brachet et Delon. Chez eux aussi le pain et le client sont rois. il est également difficile de ne pas craquer pour le petit salé, la mique, les pâtés de pommes de terre et autres farcis qui sont régulièrement proposés.
Chez ces artisans, on prend le temps de choisir. On prend le temps de parler aussi. On échange. On sait qui prend la baguette sans sel, qui préfère la tourte de compagne. On sait aussi être le confident, quand il le faut.

Profession libraire

Cela fait moins de 4 mois qu'il est arrivé à Tulle et sans doute est-il déjà, sur l'histoire de la ville, le plus érudit d'entre nous. Gilles Mautret vient de succéder à Noël Guéraud, bouquiniste Après une formation d'expert comptable, après Sup de Co et après 20 années passées à Paris ce Berrichon qui ne voulait pas "vieillir avant l'âge" est aujourd'hui convaincu que Tulle était belle et bonne terre pour commencer une nouvelle vie. Il vient de s'y installer avec sa femme et avec Margaux et Gabriel, leurs deux enfants.
"Tulle, nous ne connaissions pas. Nous sommes venus pour la première fois en janvier. Ce jour là c'est la neige qui nous empêché d'aller voir un projet plus haut vers le Cantal. Nous sommes arrivés par le Trech et là…l'extase. J'ai gardé aussi cette première image de Noël Guéraud nonchalamment installé sur son fauteuil, de tous ces livres autour de lui et de son accueil très chaleureux. En réalité j'ai toujours voulu être libraire. Aujourd'hui je réalise un rêve d'enfant.
La création d'entreprise c'est magnifiquement passé. Tous les intervenants ont été d'une rare efficacité : tribunal de commerce, URSSAF, CCI… Vous avez un maire également qui fait remarquablement son boulot de maire. Je connais bien des villes, et non des moindres, qui pourraient envier ce qui se passe actuellement ici. La politique de restauration urbaine est faite avec beaucoup d'intelligence.
Et puis que l'on arrête de dire que la Corrèze et a fortiori Tulle sont des territoires enclavés. Ca commence à être un mythe vous savez. Nous sommes à 4 heures de Paris et à deux pas de Bordeaux ou de Limoges et puis internet, notamment dans mon métier, permet de raccourcir toutes les distances. Mon épouse a également pu garder son activité dans son entreprise parisienne, grâce aux facilités de l'internet.



En ce qui concerne la librairie, je souhaite continuer à la faire évoluer. J'ai déjà augmenté la surface pour les livres et investi tout l'étage supérieur. Je souhaite que cette librairie soit un lieu de rencontres et de partages. Je vais proposer des cartes postales, des BD. Je pense aussi aux étudiants, peu argentés, qui pourront venir consulter les ouvrages, en faire des copies.
Depuis que nous sommes ici, c'est un véritable bonheur. Il était hors de question de continuer la vie de fous que nous avions avant".

Zizou, des échafaudages, Nanou et la crèpe au sucre



Nanou Alonso et Damien, second en cuisine. Virginie étant la Chef en titre

Nanou Alonso a la "Tchache" de l'homme du sud ou plutôt de l'homme du nord du sud. Il a un tempérament et un bon coeur que beaucoup connaissent. Dans l'immeuble du 17e de la rue de la Barrière qu'il a entièrement rénové, il propose avec Virginie sa Chef, des menus de très grande qualité. Manger chez Nanou Alonso c'est à la fois l'assurance de se régaler et celle se régaler dans la plus grande bonne humeur. C'est mieux pour la digestion !
De la pizza à la crêpe il y a seulement quelques pas à franchir. Christelle Machane tient la "Crêpe au sucre" depuis 7 ans. Chez elle aussi, il y a une vraie exigence de qualité et d'accueil. "J'aime cette rue, j'y travaille, j'y habite aussi. Mais je regrette qu'elle ait perdu tant de son dynamisme



commerçant. Il y a moins de 10 ans de cela tous les pas de portes étaient occupés. Il y avait deux cordonniers, Anaïs était là, la Maisonnote. Il y avait un restaurant Sénégalais, un café associatif… Avec la restauration des immeubles telle qu'elle démarre en ce moment, il faudrait inciter aussi à la création de nouveaux commerces et rendre la rue plus attrayante. Penser à la signalétique aussi. Je suis située en haut et les touristes me trouvent souvent par hasard. Pourtant il y a ici encore beaucoup de vie, les lycéens, les collégiens passent en permanence, ils s'arrêtent aussi avec le nouveau square. Et puis il y a les papys mamys qui sont revenus au Foyer. Eux aussi ont ramené de l'énergie. Un bonjour à la volée à Zizou qui passe. Zizou qui dit lui-même être un "vieux de la vieille" de la rue de la Barrière.

Les artistes de la rue

Henry Mondor et Annie Haldric sont les deux artistes de la rue. L'un est aquarelliste et a entre autre magnifié les quais d'Argentat. L'autre dans une facture plus contemporaine peut trouver son inspiration à l'Ile de Ré, mais aussi en Pays de Tulle
Ne pas oublier non plus que la belle longiligne a pu inspirer aussi (on ne sait jamais) un cinéaste de grand talent qui la retrouve de temps en temps et qui écrit entre autres "Mes nuits chez Maud" où "les Nuits de la pleine lune". Bonjour Monsieur Rohmer.

L'association de la rue

L'association Tulle Accueil est installée rue de la Barrière depuis 2001. Avec 230 adhérents et une palette d'activités très importante, le dynamisme de l'association va crescendo.
Tulle Accueil vient de recevoir le Label + 2005 "Accueil des Villes de France" avec les félicitations du Bureau Régional et du Bureau National. Un premier Label a été octroyé au Sénat, un autre à Aubusson, le troisième à Limoges.
Autour de la Présidente, de nombreux bénévoles travaillent sans compter que ce soit les responsables d'activité ou les 10 personnes accueillantes.
Tulle Accueil
99 rue de la Barrière - 05 55 26 94 49
Permanence au local les lundis de 14h à 18h
les mercredis de 10h à 11h30, les vendredis
de 14h à 16h.

Les réalisations de la rue

Après le petit square de la Barrière, c'est la place de l'église Saint Jean qui va être prise en compte. Le sol sera partagé entre des caillebotis en bois et une partie engazonnée et plantée. La façade de l'église sera traitée dans un 2e temps.
A noter que la façade de l'école rue Jean Jaurès a été entièrement réhabilitée en 2004, ainsi que le passage Bury.



Développement durable

Agenda 21

comme 21e siècle

En 1992, lors du "sommet mondial de la Terre" à Rio des hommes et des femmes ont défini la nécessité d'établir un programme mondial pour l'environnement. Pour la première fois, on parle de développement durable et de la nécessité de transmettre en bon état les ressources de la planète aux générations qui suivent. L'agenda 21 est la déclinaison locale de cet engagement planétaire. Aujourd'hui, Tulle s'inscrit dans cette démarche et met en mettre en œuvre des actions concrètes pour la ville, pour ses habitants et pour l'humanité. Chaque pierre contribuant à l'édifice. L'agenda 21 de la ville de Tulle sera élaboré en lien direct avec la population, la Communauté de communes le personnel muncipal et ceux qui souhaiteront y contribuer par leurs connaissances, idées et savoir-faire.



Elus et personnel municipaux à l'ère du vélo électrique.

Les actions mises en œuvre s'appuieront sur les 3 piliers : environnement, économie et développement social.

Les élus travaillent actuellement sur le cahier des charges. Un appel d'offres va être ensuite lancé afin de trouver un opérateur agréé par l'ADEME (Agence de Développement pour la Maîtrise de l'Energie). Véritable "Jiminy Cricket", il sera le conseiller, l'œil, l'oreille de l'équipe pilote ; il orientera, critiquera aussi si besoin était. La mise en œuvre de l'Agenda se fera début 2006.

La démarche citoyenne de la ville de Tulle s'inscrira ensuite sur la durée, elle saura être nécessairement évolutive.

Les élus comptent également s'appuyer sur une mutualisation des savoir-faire du territoire, notamment par la prise en compte de l'agenda 21 de la Communauté de communes ramené aux compétences municipales.

Parallèlement à cet engagement, Tulle vient d'être choisie avec 15 autres villes pilotes afin de bénéficier d'une étude qui veut permettre de réduire de 20 % les dépenses en énergie sur les bâtiments communaux.

La ville prend également en compte la Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie de Corinne Lepage (30 décembre 96) qui fait obligation aux personnes publiques (Etat, établissements publics, collectivités territoriales) d'acquérir au minimum 20% de véhicules alternatifs lors du renouvellement de leur flotte. (énergie électrique, gaz pétrole liquéfié ou gaz naturel).

A noter que les élus et les agents municipaux ont déjà testé les vélos électriques, ils seront prêtés tout le mois de novembre par EDF afin de définir les opportunités d'acquisition.

Tul'plus, Tul'bus

ça marche



Le service Tul'plus mis en place par la ville et la CFTA remporte un vrai succès auprès des Tullistes. Les réservations sont de plus nombreuses et le petit bus de Tul'plus, souvent plein.

A l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, plus de 200 "pass découverte" ont été délivrés, permettant à leurs possesseurs de découvrir les lignes régulières de Tul'bus.

La surveillance de l'air

en Limousin et à Tulle

LIMAIR procède à la surveillance de l'air en Limousin. Chaque lundi, la ville de Tulle communique aux habitants les différents indices transmis par LIMAIR via les panneaux électroniques.

Polluants Recommandations Alerte

(concentration en microg/m3) Indices 8-9 Indices 9-10

SO2 : dixoyde de souffre 300 sur 1 h 500 sur 3 h

NO2 : dioxyde d'azote 200 sur 1 h 400 sur 1 h

O3 : Ozone 180 sur 1 h 360 sur 1 h

PS : particules en suspension

LIMAIR 19 place Jourdan

87000 Limoges - http://www.limair.asso.fr

De l'engagement des services

Dans la Loi du 25 juin 1999, sur l'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, il est demandé aux collectivités de concevoir des projets conformes aux principes de développement durable, compatibles avec les exigences de préservation de l'environnement et d'adopter des comportements "citoyens", voire "exemplaires".

Service environnement,

Pour l'aspect réglementaire

Le service environnement de la ville a été créé en 2001. Un agent y travaille à plein temps : Farida Champinot. Elle est assitée de Emmanuel Gourdoux et Anita Martinie, alternativement au secrétariat.
En lien avec tous les autres services de la ville ; services techniques, urbanisme… et avec les différents délégataires : Générale des Eaux, CFTA ou les services de l'Etat et les agences publiques telles que l'Agence de l'eau et la DDASS, Farida Champinot a en charge le suivi de l'évolution réglementaire en matière d'environnement et de développement durable, ainsi que son application.
Elle est personne ressources pour les services municipaux et pour la population qui peuvent la questionner sur tous les aspects réglementaires liés à l'environnement.
Les missions du service concernent également les Transports collectifs urbains (suivi du marché), l'eau et l'assainissement (pour la partie administrative et réglementaire), les installations classées, le plan de prévention des risques (mise en place des procédures d'alerte) la lutte contre les nuisances sonores, pollution.
Intra mairie, le service a travaillé sur la mise en place du tri papier.



Les espaces verts,

Du traitement chimique à la lutte intégrée



Depuis le début de l'année les 1200 m² de serres municipales vivent une vraie petite révolution.
Afin de lutter efficacement et écologiquement contre la multitude d'insectes vampirisateurs et colonisateurs des 70 000 plans coocoonés par les jardiniers municipaux, ces derniers (les jardiniers) ont énergiquement et écologiquement bouté hors les verrières le moindre propoxeur, cyflutrin, pyperonyl butoxyde au profit de traitements entièrement biologiques.
Désormais, les pucerons, acariens, chenilles et aleurodes ont maille à partir avec des cousins insectophages.
Les larves des insectes nettoyeurs son livrées en colis réfrigéré au service des jardins. 200 larves de crysopes par exemple peuvent venir à bout très rapidement de plusieurs dizaines de milliers de ravageurs.
Le contenu des petites boites est posé sur la plante, avec la chaleur des serres les larves vont éclore très rapidement et faire leur office.
De parole de jardinier, le procédé, en plus d'être écologique, est beaucoup plus efficace que tous les produits chimiques auxquels les pucerons avaient fini par s'accommoder.

Service propreté urbaine renforcé

Le service propreté urbaine a été renforcé en début d'année afin de permettre une plus grande réactivité notamment sur des problèmes ponctuels qui peuvent surgir un peu partout sur la ville.
Ce nouveau service fait également écho à une demande exprimée par les habitants.



Gestion des déchets

SIRTOM du Pays de Tulle



Le SIRTOM du Pays de Tulle gère les déchets des communes du Pays de Tulle. Même si le tri sélectif n'est pas encore en place, le SIRTOM assure la valorisation par recyclage de nombreux déchets comme le verre, le papier, les pneus ou les déchets verts. Des colonnes sont réparties sur l'ensemble de la ville et sur le territoire. Le SIRTOM en assure la collecte.

Le verre est recyclé par BSN pour donner de nouveaux emballages. A noter que ce matériau est recyclable à l'infini.
Le papier est conditionné en balle et envoyé dans des usines de fabrication de pâte à papier, papeteries… Les administrations, papivores par vocation, essaient de donner l'exemple en procédant à un tri systématique .Mais, peut être faut-il - dans ce domaine comme dans quelques autres - donner le bâton à qui doit le recevoir… les tonnages recueillis à la mairie et dans les écoles son plutôt désolants. Promis, chacun va faire mieux dans les années qui viennent, c'est un impératif.
Le SIRTOM procède également à la valorisation des pneus avec la société France Recyclage Pneumatiques, sous contrôle de l'ADEME. Le produit recyclé peut partir ensuite en remblais dans le génie civil ou en tapis de sol pour les jeux d'enfants. Il faut également noter que des colonnes à piles sont à la disposition des habitants à la mairie et à la cité administrative.

Une plateforme qui broie du vert



La plateforme de compostage du SIRTOM située sur la commune de Saint-Mexant est opérationnelle depuis le 4 avril dernier.
Cet équipement a représenté un investissement de 254 456 euros, subventionné à 40% par l'ADEME et 20% par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt au titre des fonds européens du Limousin. Les 40% restant étant à la charge du SIRTOM.
Les étapes du compostage se font en 4 temps : réception et stockage des déchets, broyage et mise en andain, retournement et arrosage, criblage et distribution. A cette phase le compost obtenu au bout de 8 mois est criblé à 20 mm, il est analysé afin de déterminer sa valeur agronomique et détecter la présence éventuelle de métaux lourds ou agents pathogènes.
La phase de fermentation du compostage réduit de moitié le volume du broyât. Les 2/3 du compost sont constitués au bout de 6 mois. 1/3 va subir un deuxième cycle de compostage. Une période de 8 à 9 mois doit permettre de donner les meilleurs résultats. Le compost est ensuite redistribué, aux services techniques des 18 communes du SIRTOM en priorité mais aussi aux particuliers. 37% des déchets collectés proviennent des déchetteries, 25% de particuliers, 17% des entreprises et 21% des seuls conteneurs de Tulle.
Les premiers composts ont été distribués lors de l'inauguration, le 7 octobre dernier.
Les déchets végétaux peuvent être déposés du lundi au vendredi de 14h à 17h30. Accès gratuit pour les particuliers.
Plateforme de compostage des déchets végétaux du SIRTOM du pays de Tulle
Les Bois Noirs - 19330 Saint Mexant - 05 55 20 30 19

Déchetterie, *mode d'emploi*

Les déchets admis

Verre, journaux, magazines, papiers, encombrants, ferrailles, cartons, gravats, bois, palette en bois, batteries, huile de moteur usagées, pneus.
A remettre au gardien : les cartouches d'encre, d'imprimantes, les piles, néons, vêtements, bouchons de bouteille plastiques.
Zone Industrielle de Mulatet 05 55 20 36 85 - du lundi au vendredi de 14h à 17h30 le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Bureau - 30 rue Pauphile - 05 55 20 30 19
SIRTOM-tulle@wanadoo.fr



Dès 14 heures les voitures attendent pour acheminer les différents déchets sur la plate-forme de Mulatet. Entreprises et particuliers attendent patiemment. Pour Lucien Vaysse, l'habitude est prise depuis bien longtemps. Aujourd'hui, il amène des branchages issus des tailles d'automne, tandis qu'un employé du lycée Cassin jette du matériel usagé.

Incivisme, ne rien accepter !

Il semblerait que la société moderne soit composée de deux sortes d'humains. Une première catégorie qui a compris que l'environnement est son affaire. Les personnes qui la composent ont à l'esprit l'importance des gestes de chaque jour. Elles en ont font même une règle de vie. Et puis, il y a la deuxième catégorie, minoritaire, mais dont le comportement met en péril l'engagement de la précédente. Les personnes qui la composent n'ont visiblement pas à l'esprit l'importance de ces gestes de chaque jour. Quant à en faire un jour - peut être - une règle de vie, le chemin à parcourir est immense. D'ailleurs, voyez-vous, rien que d'y penser, les "braves" sont déjà fatigués.



Cet aspirateur aurait dû être porté à la déchetterie de Mulatet.

Il y aurait même chez cette deuxième catégorie une propension certaine à la "créativité" en matière d'incivisme. Rien ne l'arrête en effet : pâtes cuites jetées en vrac aux pieds de containers, déchets ménagers dans les colonnes à papiers, encombrants abandonnés, la nuit et quand personne ne peut voir, sur la voie publique (*). A noter que la rivière Corrèze est un réceptacle de choix où peuvent être également balancer, sans discernement et sans complexe, machines à laver, vélos moteurs, bidons d'huile, d'essence ou à peinture (*). (voir notre portrait tulliste, l'article sur le Kayak club et notre couverture).
Dans cette même catégorie, mais l'échelon au dessus, on se souvient aussi de groupes pétrolifères qui n'assument pas leur responsabilité en cas de pollution massive de côtes, ou d' entreprises classées Seveso qui font fi des directives européennes (*)
Ces comportements sont évidemment très dommageables pour toute la société des hommes, très coûteux aussi.
Il faudra sans doute plus d'une génération pour une vraie prise en compte de notre environnement que ce soit par les décideurs, les politiques, les industriels et par le genre humain dans son entier.
"De toute façon, comme disait ma voisine, c'est pas grave, nous on sera plus là pour le voir."
(*) attention ! listes non exhaustives.

Les rivières, une compétence intercommunale

De tout temps, les cours d'eau ont représenté un intérêt écologique et social. Plus récemment l'impact économique et touristique a pris toute son importance, en particulier sur les territoires ruraux.
C'est avec la prise en compte de ces quatre axes : écologie, fonction sociale, économie et tourisme que la Communauté de communes intervient sur la gestion des cours d'eau communautaires. Les actions qu'elle met en œuvre veulent permettre de lutter contre les inondations, de préserver la richesse de nos milieux naturels et des espaces qui y vivent, de réinstaurer la circulation des poissons migrateurs (rivières "axe bleu" et de permettre de développer les activités de tourisme et de loisirs : kayak, pêche…).
1 521 159 euros ont été investis en trois ans.

Quelle eau voulons-nous en 2015 ?

Certes, le même soir il y avait une conférence à ne pas manquer sur les Sciences de la vie, les biotechnologies, la santé, le développement durable et la gestion des Ressources à l'IUT du Limousin, site de Tulle. Certes, il y avait aussi Rufus au théâtre avec Amnesty International. Mais tout de même, tout Tulle n'y était pas et la question "quelle eau voulons-nous pour 2015 ?" aurait mérité un auditoire plus large.
L'assemblée salle Latreille fut donc faite de spécialistes, ce qui était tant mieux pour les quelques néophytes présents qui, du coup, sont sortis plus intelligents et un peu moins néophytes.
L'Agence de Bassin Adour-Garonne, le CPIE de la Corrèze, avec la ville et la Communauté de Communes relayaient la consultation européenne sur l'eau. Les Pays de l'Union Européenne ont pour objectif commun de rendre toutes les ressources en eau en "bon état" d'ici à 2015. L'ensemble de la population pouvait donner son avis par le biais d'un questionnaire qui doit permettre de définir priorités et moyens pour atteindre cet objectif.
A noter que c'est la première fois qu'une telle consultation est mise en œuvre.

Le Petit Journal de l'eau

Deux fois par an le Petit journal de l'eau accompagne la facture des 500 000 clients consommateurs de Générale des Eaux Région Sud Ouest. Ce journal s'attache à traiter de sujets divers sur la qualité de l'eau du robinet, sa consommation, son traitement, son traitement, le respect de la ressource et de l'environnement. Des pages locales peuvent ponctuellement proposé des plans rapprochés sur notre territoire. A lire.

Des actions communales

Afin de prévenir les risques d'inondations, en début d' été, les services de la ville ont fait procéder au curage de la Solane.

De l'esprit associatif

Ils sont en premières lignes pour constater les incidences de l'action de l'homme sur la nature. De façon indépendante, mais aussi en lien avec différentes instances comme l'Etat, la Communauté de Communes, ou la ville, ils sont acteurs et promoteurs d'un développement durable comme "solution pour tendre vers un développement idéal et salutaire pour l'homme"(*). Corrèze Environnement a pour vocation première la protection de la nature et de l'environnement. Le Kayak Club Tulliste connaît nos rivières comme personne et travaille en partenariat avec la Communauté de communes. Les Pêcheurs à la Mouche mènent des actions ciblées qui entrent de plain pied avec une politique de préservation des sites aquatiques.

Corrèze Environnement Fédération départementale


Arnaud Maitrepierre, permanent de Corrèze Environnement avec les enfants de l'école de la Croix de Bar. On goutte les pommes et on essaie de deviner si elles sont "bananes", "rouges des vergnes" ou "pomme citron".

Créée en 1988 l'association Corrèze Environnement fédère 13 associations. Elle est agréée au titre de la Loi de 1976 sur la Protection de la Nature. Elle a pour objet, l'étude et la protection de la nature, la promotion et la coordination des actions de ses adhérents, ainsi que l'entreprise de toute action, y compris en justice, pour protéger la nature et l'environnement.
Corrèze Environnement adhère au Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin, à la Ligue de Protection des Oiseaux, à l'association Régionale de Surveillance de la qualité de l'air en Limousin (LIMAIR), à la Commission de Recherche et d'Information indépendante sur la Radioactivité. Cette fédération départementale participe à différentes Commissions préfectorales : déchets, conseil départemental d'hygiène, commissions locales d'information et de surveillance des usines d'incinération des ordures ménagères, commission du Milieu Naturel Aquatique Adour Garonne…
C'est dans le cadre de ces actions d'animation et de formation (visites guidées, réunions publiques, mise en œuvre de stands sur les marchés et Foires, interventions et formations sur les marchés…) que Corrèze Environnement, associée avec la Fédération des Associations Laïques est récemment allé à la rencontre des enfants des écoles et de la population afin de présenter les quelques 300 variétés de pommes corréziennes. Le bus "de la pomme" qui s'est installé également sur la place du marché avait pour vocation de sensibiliser tous les publics à la biodiversité. L'idée forte de ce bus était également de montrer la richesse de notre patrimoine : pommes, bocages, paysages, de faire comprendre aux enfants que par exemple, le "moins de haie" fait "le plus dd'érosion" et que toute intervention de l'homme a une conséquence sur le milieu naturel. Tulle dans le cadre de la mise en œuvre de son

Corrèze environnement - 2 rue de la Bride Ecole Turgot - 05 55 25 76 33
correze.environnement@wanadoo.fr
http://corenv.free.fr/correzeenvironnement.htm

Kayak club Tulliste

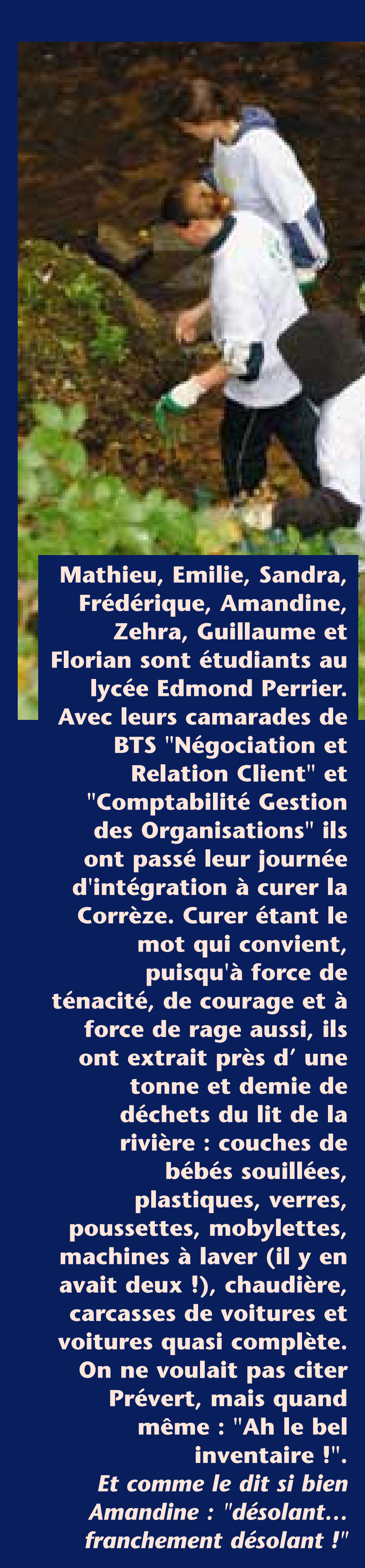
Parce qu'ils arpentent des linéaires et des linéaires de rivières, ils sont sans doute les premiers à mettre le doigt sur certaines perversités qui nous animent. Ainsi les jeunes kayakistes sont amenés à nettoyer très régulièrement nos cours d'eau pour en extraire un certain nombre d'incongruités modernes, polluantes et dangereuses.
Si l'association est conventionnée avec la Communauté de communes dans le cadre des travaux de nettoiement et de débâcle des rivières intercommunales, aujourd'hui elle piaffe et veut être plus active dans le domaine de la protection de nos sites naturels. Elle a fait une demande d'agrément auprès de la Préfecture afin d'être reconnue "association de protection de l'environnement".
Sylvain Paris, animateur au Club précise cette volonté : "Nous descendons les rivières du territoire en peu de temps. Nous avons à la fois une vue globale et une vue très précise de nos cours d'eau. Si l'on peut dire qu'il y a eu des améliorations très nettes de l'état de nos rivières ces dernières années, il faut savoir que nous sommes tout de même loin du compte et qu'il y a encore des progrès à faire. J'ai parfois l'impression que les politiques se tranquillisent avec peu. Il y a un travail de fond permanent à faire, notamment avec les plus jeunes. L'éducation à l'environnement est loin d'être une évidence pour tous. Il faut qu'elle commence dès l'école, dès la maternelle. Il faut un travail éducatif continu, cela passe aussi par les associations d'éducation populaire. Au Kayak club Tulliste nous recevons près de 400 élèves d'école primaire par an et plus d'une centaine dans le cadre de l'UNSS. Nous abordons la diversité de la faune et de la flore, nous apprenons à la respecter.
Plus généralement dans la vie du club, c'est vrai que les récentes sècheresses que l'on retrouvent régulièrement depuis 2003 ne facilitent pas l'organisation de nos activités. Si l'automne n'est pas suffisamment pluvieux, il y aura du souci à se faire".

Kayak Club Tulliste - Site de l'Auzelou
05 55 26 64 15

Les pêcheurs à la mouche

Les pêcheurs à la mouche partagent avec les rugbymen de l'Ecole de Gendarmerie un local mis à leur disposition par la ville, sur l'ancien site de la baignade.
Si vous passez près de ce lieu sur les coups de minuit et jusqu'à souvent une heure du matin ne soyez pas surpris de voir la lumière. Les 36 adhérents l'œil pointé sur une plume de Coq de Corrèze ou sur des millimètres de duvets de lièvre ou de plumes de faisans se concentrent, font silence et montent leurs mouches. Il s'agit là d'un véritable art de précision et de leurre qui précède l'art de la pêche à proprement parler… des moments intenses où la babarotte elle-même ne saurait démêler le vrai du faux. Des moments intenses aussi qui vont précéder le tumulte à venir des cascades et des torrents.Les pêcheurs sont les premiers utilisateurs de la rivière, ils se doivent aussi d'être les premiers à la respecter. Pour Marc Lescure, Président de l'association c'est une évidence. Cela est même une obligation. "Nous sommes présents en permanence sur les rivières. Dès qu'il y a un problème d'embâcle ou de pollution nous le signalons et nous pouvons intervenir également. Avec l'autorisation des propriétaires, nous nettoyons des parcelles de berges encombrées. Tout le monde s'y retrouve : le propriétaire bien sûr et nous qui avons un accès facilité. Nous avons également mis en place des actions pour aménager des frayères à truite. Au bout de trois ans sur la Dordogne on constate aujourd'hui que les truites sont revenues. Il y a une amélioration de l'état de nos rivières, c'est vrai. La Communauté de Communes ou le Conseil Général ont mis en œuvre des actions significatives pour cela. Mais ce n'est pas suffisant et en matière de pêche il faudrait aujourd'hui que la France prenne exemple sur certains pays voisins comme l'Espagne ou la Slovanie où il y a de vraies réglementations et surtout un contrôle systématique de cette réglementation. Dans ces pays le poisson ne manque pas et les pêcheurs non plus.
Le pêcheur à la mouche est avant tout un sportif et il remet 80% des poissons à l'eau. Même avec cela, même avec l'instauration des zones de "graciassions" ou zones dites de "no kill", le poisson manque et plutôt que de simplement constater une baisse assez importante des demandes permis de pêche dans nos contrées il faut se poser d'abord la question de savoir pourquoi le poisson est rare !"
L'association Tulliste des Pêcheurs à la mouche est agréée Jeunesse et Sport et agrée association "de protection pour l'environnement".

Pêcheurs à la Mouche - 05 55 20 35 90



Mathieu, Emilie, Sandra, Frédérique, Amandine, Zehra, Guillaume et Florian sont étudiants au lycée Edmond Perrier. Avec leurs camarades de BTS "Négociation et Relation Client" et "Comptabilité Gestion des Organisations" ils ont passé leur journée d'intégration à curer la Corrèze. Curer étant le mot qui convient, puisqu'à force de ténacité, de courage et à force de rage aussi, ils ont extrait près d' une tonne et demie de déchets du lit de la rivière : couches de bébés souillées, plastiques, verres, poussettes, mobylettes, machines à laver (il y en avait deux !), chaudière, carcasses de voitures et voitures quasi complète. On ne voulait pas citer Prévert, mais quand même : "Ah le bel inventaire !".

Et comme le dit si bien Amandine : "désolant… franchement désolant !"

Mathieu, Emilie, Frédérique, Sandra, Amandine, Zehra,Guillaume, Florian

et les autres…

Pour la deuxième année consécutive, ces élèves d'Edmond Perrier (nouvelles promos et 2èmes années) se sont donc retrouvés à Bourbacoup sur une thématique environnementale et citoyenne.

A noter que les jeunes gens n'ont pas attendu cette seule journée pour être des citoyens responsables et engagés. Florian est pompiers volontaire, Mathieu a officié au conseil municipal des jeunes de Tulle, Sandra est adhérente de l'association "Handi Sup" et aide certains de ses camarades lycéens handicapés, Guillaume entraîne une équipe de Volley, Amandine accompagne tous les mercredis des personnes âgées qui vont au Restau du Cœur… "Ah ces jeunes, ces jeunes ! de mon temps, c'était autre chose, on disait bonjour, on se tenait droit à table et surtout, on avait du respect, moi je vous le dis".

Points de vue sur Tulle à 8 voix plus une, celle de monsieur Rispal, Proviseur adjoint et accompagnateur sur la "mission Corrèze".

Quelle est la première image que vous voyez quand vous pensez à Tulle ?

On pense immédiatement à la Cité administrative. Mais non, elle n'est pas si moche que ça. C'est le bâtiment le plus haut de la ville... On le voit de loin. On le voit en premier, c'est tout. Il y a les collines aussi.

Tulle c'est vieux.

Non, non, Tulle c'est pas vieux… c'est tranquille, c'est pas pareil. En fait, quand on y réfléchit bien, c'est pas si tranquille que ça. Il y a beaucoup d'associations. Ca bouge. Il y a le Centre Culturel.

Tu oublies la salle Des Lendemains qui chantent. Faut pas l'oublier.

Et il y a surtout...un super lycée !

Si vous pouviez prendre une pierre d'un bâtiment Tulliste laquelle prendriez-vous et pourquoi ?

Une pierre du monument aux morts. Pour le symbole et pour la préserver.

Une pierre du collège Victor Hugo, pour les supers moments passés là bas.

Une pierre du lycée Cassin, pour les supers moments passés là bas.

Une pierre de la prison. Pour lutter contre l'enfermement.

Une pierre du parc de la mairie pour les bons moments passés avec mon amoureux.

Et… une pierre du super lycée bien sûr !

Une odeur Tulliste ?

Les odeurs du café Victor Hugo.

Certaines odeurs aux Lendemains qui chantent.

L'odeur des Nuits de Nacre et des feux d'artifice.

Faudrait voir à pas oublier l'odeur de la Barbe à Papa pendant les fêtes de la Saint-Clair.

Et l'odeur des vacances… c'est pas bien ça l'odeur des vacances ?!

Un air de musique lié à Tulle ?

A l'unanimité plus la voix de monsieur Rispal, proviseur adjoint, la chanson "Promenade" diffusée lors du son et lumière des Nuits de Nacre de 2004.

Les Wampas.

Les tambours du Bronx cet été à la salle des musiques actuelles. Faut dire que les bidons du Bronx ressemblaient étrangement à ceux que l'on a sortis de la Corrèze !

Etat civil

Naissances

2 sept : Mathilde de Didier Peuch et Catherine Barrière. **7 sept :** Clara de Jérémy Derouet et Delphine Bru. **8 sept :** Quentin de Cyril Soudeille et Aurélie Veyre. **17 sept :** Kadir de Mustafa Göktas et Zeynep Topak. **18 sept :** Chloé de Nicolas Rigaudie et Cristelle Le Blanc. **19 sept :** Florian de Ludovic Guilbaut et Emilie Delattre ; Mathias de Aurélien Le Maguet et Cécile Monédière. **2 oct :** Simon de Sébastien Dominiak et Fabienne Chassan. **5 oct :** Malika de Christine Sanchez. **6 oct :** Bastien de André Faugère et Christelle Genries ; Benoit de Stépane Gourdoux et Bénédicte Esposito. **7 oct :** Chloé de Frédéric Parrical et Sylvie Dufour ; Enzo de Aboubacar Soumano et Marie-Ange Vesoul. **8 oct :** Lucas Salesse-Alhadeff de Jacques Alhadeff et Patricia Salesse. **9 oct :** Léa de Romain Chaumeil et Sandrine Salle. **10 oct :** Mélyna de Frédéric Cressent et Magali Vielcanet. **13 oct :** Nicolas de Gaëtan Poissonneau et Marylin Urica. **24 oct :** Thomas de Jean Dias et de Sabine Laurençon. **25 oct :** Olivia de Bruno Barbosa de Carvalho et Priscilla Mendes. **28 oct :** Clémence de Robert Faure et Dominique Malivert. **30 oct :** Anaïs de Agostinho Fernandes Ribeiro et Elisabeth Da Silva.

TULLE*mag* s'associe à la joie des heureux parents.

Mariages

3 sept : Florian Laffaire et Nathalie Borde. **10 sept :** Guillaume Sax et Céline Alet. **20 sept :** Patrick Cardon et Marie-Louise Beynat. **24 sept :** Stéphane Thouvenin et Valérie Reversac.

TULLE*mag* adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

Décès

16 août : Annie Noëlle Planade, épouse Soulier, 56 ans. **2 sept :** Antoinette Taysse, veuve Magne, 83 ans ; Madeleine Brousse, veuve Crépeaux, 92 ans. **3 sept :** Alice Bordes, veuve Combroux, 85 ans ; Jean Cueille, 94 ans. **7 sept :** Marie Gibiat, veuve Estorges, 93 ans. **8 sept :** Louis Guffroy, 76 ans ; Léon Borie, 74 ans. **9 sept :** Adrienne Jeandie, épouse Moussour, 68 ans. **10 sept :** Marcel Cuzange, 85 ans. **11 sept :** Haddou Oujaou, 58 ans. **12 sept :** Pierre Brousse, 73 ans. **13 sept :** Alain Gaydier, 57 ans. **14 sept :** Pierre Mouilhayrat, 81ans. **15 sept :** André Tichet, 69 ans. **20 sept :** Marcel Laval, 88 ans. **28 sept :** Odette Einsargueix, veuve Filieul, 76 ans. **30 sept :** Marc Garel, 79 ans. **4 oct :** Marie Hélène Pagès, veuve Laval, 85 ans. **8 oct :** Marcel Roussie, 92 ans ; Maria Da Cruz, épouse Dos Santos, 64 ans. **9 oct :** Marie-José Dignac, épouse Pouget, 66 ans. **11 oct :** André Vaujour, 82 ans ; Fernande Dupuydauby, 85 ans. **13 oct :** Françoise Picard, veuve Degoumois, 81 ans. **14 oct :** Irène Pascal, veuve Taurisson, 79 ans. **16 oct :** Hermine Ledl, veuve Jager, 95 ans ; Jean Estrade, 77 ans. **27 oct :** Anaïs Chabrerie, veuve Besserie, 90 ans. **29 oct :** Jean Barbazanges, 91 ans.

TULLE*mag* présente ses sincères condoléances aux familles.

Voler avec les oies sauvages



Vendredi 18 novembre à 20h30
Chambre de Commerce et d'Industrie - Puy Pinçon

Le Lions Club Tulle Tutella propose la projection du film de Christian Moullec "Voler avec les oies sauvages" qui sera suivie d'une discussion avec le réalisateur.
Entrée 6 euros pour les adultes et 3 euros pour les enfants.
A noter que le Lions Club Tulle Tutella a permis également l'intervention du réalisateur et la projection du film dans deux écoles (Malemort et Clément Chausson), en lien avec Jacky Cathala, conseillère artistique.

Rejoignez l'association Creuse Corrèze pour les enfants d'Ukraine



L'association regroupe une centaine d'adhérents vivant pour la plupart sur la région. Elle met en œuvre deux missions essentielles : une mission humanitaire qui permet l'accueil d'enfants ukrainiens en France et leur suivi dans leur pays ainsi que la mise en œuvre d'un parrainage d'un orphelinat situé à Ouchomir. L'autre mission mise sur l'échange culturel avec la découverte de la culture ukrainienne en France et la programmation de voyages vers ce pays.
Pour la partie humanitaire en 2005, 38 enfants ont été accueillis dans des familles françaises.
Pour la rentrée 2005, l'association a pu créer à Korosten une classe de Français.
Si vous voulez accueillir et parrainer un enfant, le temps des vacances, si voulez être actif dans l'association, contatez Daniel Geneste, vice-président au 05 55 21 43 03 ; Philippe Bassaler (secrétaire) au 05 87 91 04 10 - Aceu19@tiscali.fr

EDF GAZ DE FRANCE
Distribution au service de la solidarité



Depuis de nombreuses années, EDF et Gaz de France ne cessent de développer une relation de proximité avec leurs clients. Chaque Agence clientèle met ainsi à la disposition des personnes un interlocuteur formé pour être à l'écoute de leurs problèmes.
Toutes les Agences clientèle d'EDF Gaz de France Distribution disposent d'un correspondant formé à aider ces personnes à trouver des solutions adaptées à leurs problèmes : délai de paiement, échéancier, mensualisation… et, éventuellement, orientation vers les services sociaux compétents : Centre Communal d'Action Sociale, Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale, Caisse d'Allocations Familiales, Direction Départementale de la Solidarité et de la famille. Assedic… Leur rôle consiste à instruire, coordonner et organiser le traitement des dossiers pour les soumettre lors des commissions départementales du Fonds Solidarité Logement. Placées sous l'égide du préfet de chaque département, ces commissions, auxquelles participent toutes les structures d'action sociale, peuvent attribuer des aides financières aux personnes.
L'engagement d'EDF et de Gaz de France auprès des CCAS contribue effectivement à résoudre les problèmes des citoyens en faisant le lien avec les organismes compétents qui leur apportent les soutiens adéquats.
N° vert 0800 65 03 09

Secours Catholique

Dimanche 20 novembre, collecte nationale

"Soyez généreux !"

16 rue Jean Fieyre - BP 9 - 19101 Brive cedex

Majorité municipale

Nos Assemblées de quartiers viennent de se dérouler. Elles nous permettent de venir à votre rencontre et de cerner au mieux vos préoccupations. Les débats ont été de qualité. Les questions d'aménagements urbains (circulation, stationnement, entretien voirie, propreté…) en ont constitué le cœur, nous avons abordé des sujets plus globaux comme l'avenir du site de Borg Warner ou les travaux de la future Maison de retraite de Tulle.
Nous donnerons toutes les suites nécessaires aux demandes exprimées dans la limite des possibilités financières de la Ville.
Nous rendrons d'ailleurs compte à travers des documents précis des réponses aux sollicitations exprimées lors des Assemblées de quartiers des années précédentes.
Nous ferons bien entendu en sorte de pérenniser ces moments d'échanges démocratiques, ce que nous avons fait depuis 2001. La démocratie participative est pour nous une orientation majeure, mais ce n'est qu'à travers votre implication que nous pourrons la faire vivre.

Groupe UMP

Chacun sait que seul le développement économique permettra de dynamiser l'activité et les finances de notre ville, alors que ses dépenses de fonctionnement ne cessent d'augmenter et que l'on est en droit de se demander si les impôts suffiront même à payer notre endettement, pénalisant ainsi les générations à venir !
Deux opérations vont dans le sens de ce développement nécessaire : l'hôtel d'entreprises et l'aménagement de la zone industrielle de la Montane :
1- l'hôtel d'entreprises : structure efficace et attendue pour soutenir le démarrage d'unités petites et moyennes… mais on ne sait toujours pas sur quel site celui-ci sera construit !
2- zone de la Montane : seul outil à dimension industrielle dans le Pays de Tulle : certes la première pierre de BWA a été posée. L'autre projet, à savoir l'implantation d'une entreprise de logistique créatrice d'emplois qui, après avoir subi la rigidité et la lourdeur administrative dans toute sa splendeur, est maintenant attaqué par ceux qui brandissent la qualification "seveso" comme un danger alors qu'elle représente au contraire une garantie maximale de précautions au delà d'un certain niveau de stockage de produits, produits que l'on retrouve par ailleurs dans n'importe quel magasin et même chez soi. C'est aussi une garantie de protection de l'environnement et, malgré tout, les défenseurs de celui-ci s'opposent au projet ! Deux questions se posent alors :
- veut-on créer de l'emploi dans le pays de Tulle ou regarder passer le trafic sur l'A89 ?
- qu'en est-il de la cohésion d'une majorité municipale de gauche dont les composantes ont des conceptions si opposées sur le sujet, négligeant ainsi l'urgence en matière d'emploi ?

Tulle Avenir

L'aménagement de la place de la cathédrale démarre.
Suite à la pression des riverains et après diverses réunions de consultations le projet initial a subi de nombreuses modifications.
Au résultat de ce projet un certain nombre de stationnements disparaissent tant sur la place de la Cathédrale que sur l'avenue Charles de Gaulle.
A l'heure où s'ébauche l'hyper projet commercial de BWA, la rélisation d'un parking dans le secteur de l'hôpital mérite une réflexion urgente.

Avec le concours de la Ligue contre le Cancer et celui du réseau des Malades

Récital de Negro spiritual

Avec Jean Beatrix

Vendredi 2 décembre

A 21 heures

Cathédrale de Tulle

Adultes : 20 euros - enfants 10 euros

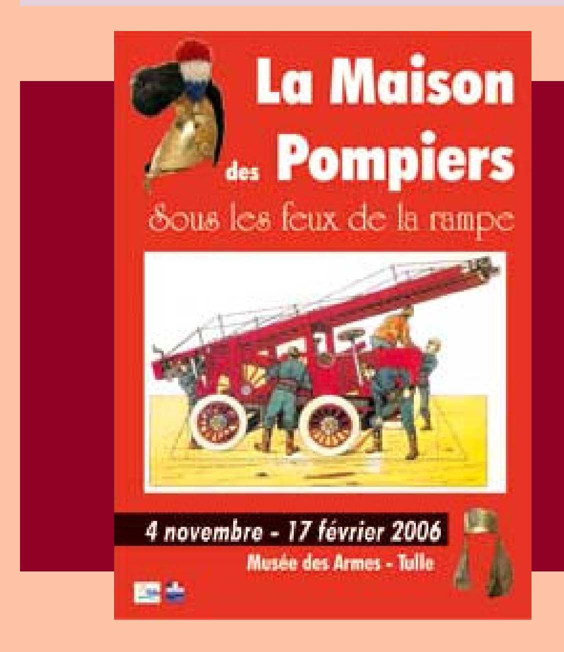
100 places seront vendues au profit de la Ligue, en vente auprès de l'Office de Tourisme et auprès de la Ligue contre le Cancer au 05 55 20 94 52

Musée du Cloître de Tulle

Jean-Claude Caillot

Jusqu'au 20 novembre



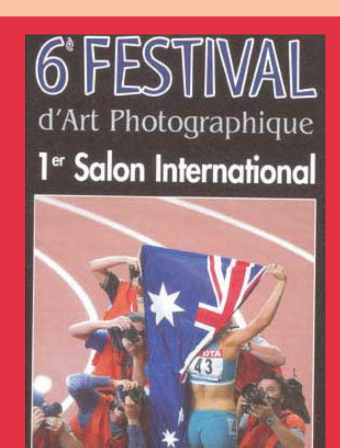


Galerie Trechoise

9 rue des portes Chanac

05 55 26 91 22

Les Esculnous s'exposent jusqu'à fin novembre



Du 11 au 27 novembre

Exposition photos

Tous les jours salle Latreille

Les 19 et 20 novembre : stage national d'Objectif Images

"Eclairage"

avec Daniel Aviet

Du 26 au 27 novembre : "initiations aux techniques photographiques"

Du 28 novembre au 9 décembre : exposition chez les partenaires

Photo club ASPTT : 05 55 26 21 22

Jusqu'au 15 décembre

Sortir la tête

Galerie 14 rue Riche

Madeleine Benardin

(photographies)

Mairie de Tulle

rue Félix Vidalin - BP 215 - 19012 TULLE CEDEX

Téléphone : 05 55 21 73 00 - **Télécopie :** 05 55 21 73 22

Code APE : 751 A - N° SIRET : 211 927 207 000 12

N° de commune : 272

Internet : http://www.ville-tulle.fr

e-mail : admin@ville-tulle.fr

Heures d'ouverture au public

du lundi au jeudi : 8h30 - 12 heures et 13h30 - 17h30

le vendredi : 8h30 - 12 heures et 13h30 - 17 heures

le samedi : permanence état civil : 9 - 12 heures

TULLE *mag* n°28

Bulletin municipal d'information - Novembre 2005

Tirage : 11 200 exemplaires

Dépôt légal : 4e trimestre 2005

Adresse : 10, rue Félix Vidalin - BP 215 - 19012 TULLE CEDEX

Téléphone : 05 55 21 73 42

Directeur de publication : Magali Lachassagne, Jean-Louis Soulier, adjoint et conseiller chargés de la communication

Rédaction : Agnès Gameiro-Delteil

Maquette : Mathieu Morel

Photos : Franck Barrat

Impression : Maugein et Cie - ZAC de Mulatet - 19000 Tulle

Distribution : La Poste

Théâtre

Mercredi 8 novembre - 20h30
Jeudi 9 novembre - 19h

Les fausses confidences

de Marivaux
Compagnie Indépendante Jean-Louis Thamin
Le metteur en scène Jean-Louis Thamin nous restitue généreusement et fidèlement tout ce qui fait le charme de Marivaux dans les fausses confidences : duplicité du sens, équivoques amoureuses, finesse arachnéenne des pièges de la séduction.


Photo Olivier Vallet

Mardi 22 novembre - 19h

Lubie

Compagnie Les Rémouleurs
A partir de 8 ou 10 ans
Anne Bitran a des mains magiques. Le théâtre qu'elle propose ici mêle à la fois les ombres, les manipulations d'objets, les images projetées, intimement cernées par une musique ravissante interprétée par deux violonistes qui ont aussi des doigts magiques. Les duos de Dvorak et de Bério sont des œuvres délicates, qui conviennent merveilleusement à cet envol aérien des images.

Jeudi 17 novembre - 20h30

Une étoile pour Noël

De et par Nasser Djemaï
Il est né en France d'un père kabyle, et il fait toutes ses classes, de la maternelle à la fac, en France, avec un nom arabe, un prénom arabe. Le père est une figure attachante, il a tellement envie que son fils soit quelqu'un, il a tellement envie aussi que son fils ne renie pas les ancêtres. Nasser Djemaï raconte sur scène, avec un enjouement communicatif, ce parcours étrange que l'on appelle " double culture ", " intégration "…

L'épicerie

De Chantal Joblon/compagnie Le Nyctalope
Maman est épicière. Elle a du mal avec ses deux rejetons, et son mari qui n'est pas souvent là. L'épicerie, elle est comme dans vos souvenirs : trop petite, archi-pleine, bazardique, avec des odeurs dont la mémoire vous mouille les yeux. Les clients, ils n'ont vraiment rien d'extraordinaire, ils entrent quand on ne les attend pas, ils veulent toujours ce qu'il n'y a plus, en fait ils veulent surtout causer.

Musique

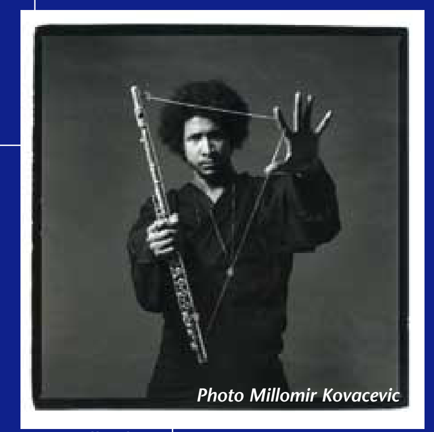
Jeudi 3 novembre - 19h

Scène Ouverte

Salle Des lendemains qui Chantent
Entrée libre
Venir aux scènes ouvertes c'est faire preuve de curiosité, de créativité, d'audace parfois (si si !), pour participer à ces rencontres entre associations, publics, artistes en herbe ou confirmés. Se déplacer à l'un des six rendez-vous de l'année, c'est aussi échanger avec des interprètes une première expérience de scène, un moment fort souvent empreint d'émotions. Renseignements au 05 55 26 99 22.

Mardi 15 novembre - 20h30

Magic Malik Orchestra


Photo Millomir Kovacevic

Facétieux autant que généreux, Magic Malik a su s'imposer en quelques années, comme un instrumentiste virtuose doublé d'un sens inné de la scène. Si on a pu le voir aux cotés du DJ Laurent Garnier, de Saint-Germain, du chanteur M, ou encore du saxophoniste Julien Lourau, c'est avec son tentet qu'il conduit ce nouveau projet. Une formation de haute volée qui constitue depuis plusieurs années sa garde rapprochée. Cet équipage de rêve nous entraînera avec énergie dans l'univers magique de cet attachant flûtiste.
Du Bleu en hiver, jazz (s) en tête coproduction les Sept Collines/Des Lendemains qui Chantent/Fal 19.

Danse hip-hop

Vendredi 25 novembre - 20h30

Sur le feel / Hip-no-tic

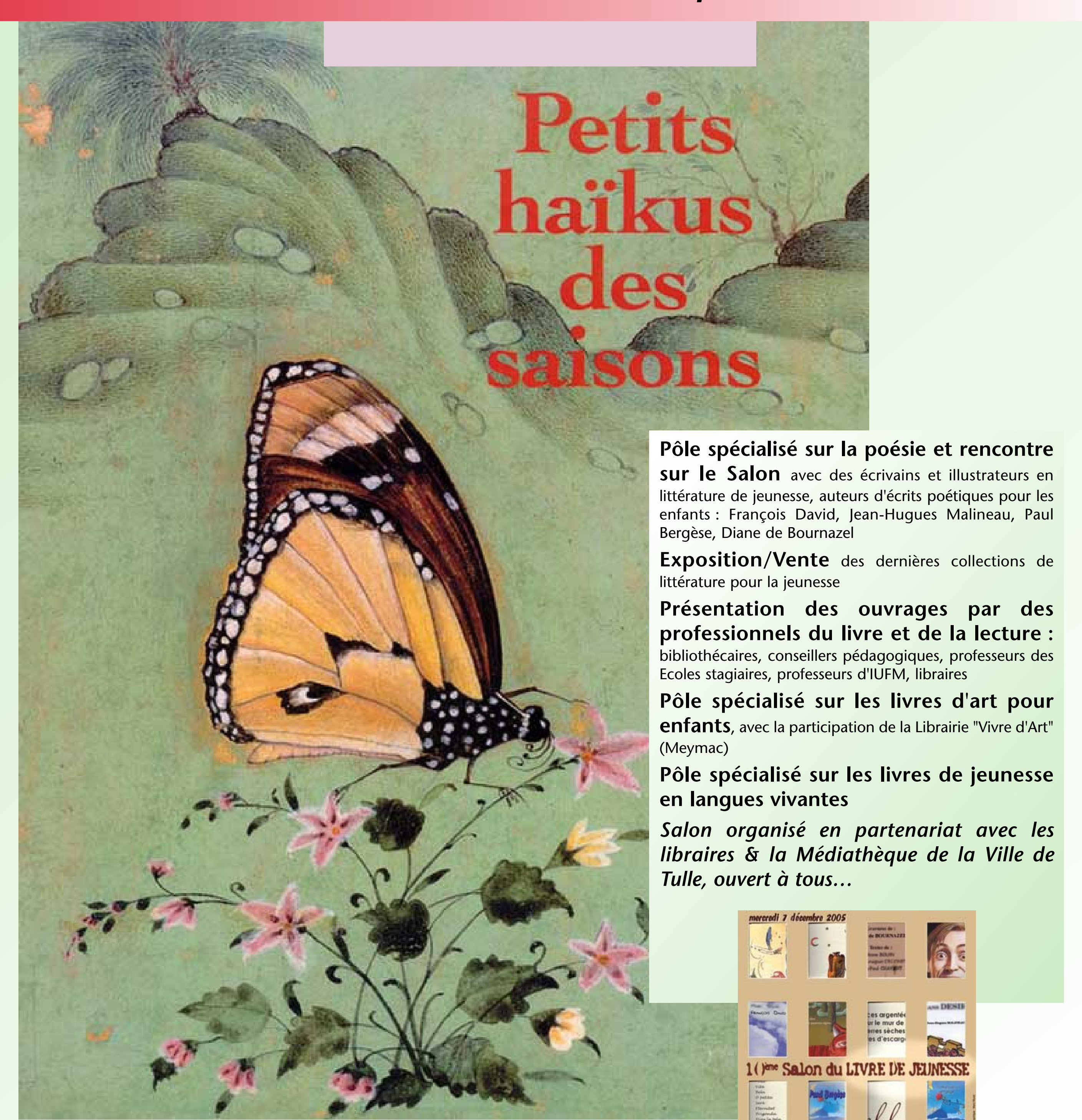
Farid Berki - compagnie Melting Spot
La danse de Farid Berki, ses danses, enracinées dans les cultures urbaines, sont des révélateurs du monde d'aujourd'hui. " Sur le feel " est un solo d'intériorité où l'écriture très personnelle de Farid Berki surprend. Rien d'étonnant donc à ce que la gravité souriante de " Sur le feel " puisse côtoyer une fantaisie débridée telle que " Hip-no-tic ", qui propose une vision dérisoire et déchaînée des clichés de la culture hip-hop.
Programmation dans le cadre de la manifestaton "Les Arts de Rue Ral't-ils"
Rencontre avec le chorégraphe le vendredi 25 novembre après la représentation

10e Salon
du Livre de Jeunesse

IUFM, site de Tulle

Mercredi 7 décembre 2005

de 10h00 à 18h00 sans interruption



Pôle spécialisé sur la poésie et rencontre sur le Salon avec des écrivains et illustrateurs en littérature de jeunesse, auteurs d'écrits poétiques pour les enfants : François David, Jean-Hugues Malineau, Paul Bergèse, Diane de Bournazel

Exposition/Vente des dernières collections de littérature pour la jeunesse

Présentation des ouvrages par des professionnels du livre et de la lecture : bibliothécaires, conseillers pédagogiques, professeurs des Ecoles stagiaires, professeurs d'IUFM, libraires

Pôle spécialisé sur les livres d'art pour enfants, avec la participation de la Librairie "Vivre d'Art" (Meymac)

Pôle spécialisé sur les livres de jeunesse en langues vivantes

Salon organisé en partenariat avec les libraires & la Médiathèque de la Ville de Tulle, ouvert à tous…